

Yves Nicolin, maire de Roanne

Troisième ville du département de la Loire, Roanne affirme son rôle de cœur d'agglomération vert et responsable, avec seulement 1,6 % de sa surface communale nouvellement urbanisée en 20 ans et de nombreux investissements consacrés à la végétalisation de la Ville.



Quels sont les enjeux prioritaires de votre Ville?

Roanne (42), anciennement connue sous le nom de Rodumna à l'époque Gallo-romaine, est un territoire imprégné de 2 000 ans d'histoire, on y découvre un site archéologique, ainsi que des édifices historiques datant de différentes périodes (Château et Musée Déchelette, Sous-préfecture, Maison pans de bois ...). Roanne est la troisième ville du département de la Loire avec 36 059 habitants. Il nous tient à cœur, depuis deux mandats consécutifs, de faire de Roanne une ville plus verte, écoresponsable, au cadre de vie repensé, aéré, végétalisé, embelli. L'environnement est une ligne directrice pour chacun des projets engagés par notre Municipalité. La reconnexion de la ville au fleuve Loire, en aménageant les espaces des Bords de Loire, réalisée en synergie par les services, est l'un des exemples les plus emblématiques de cette volonté de renaturer la ville.

Comment le label soutient-il vos actions environnementales ?

Notre démarche s'inscrit de manière cohérente avec les projets et les ambitions de notre collectivité. Depuis plusieurs années, Roanne propose des projets urbains qui répondent à la fois à l'usage et aux besoins des administrés. Ces aménagements s'intègrent aux paysages et prennent en compte les enjeux environnementaux actuels.

En effet, la présence du vivant fait partie intégrante de la volonté de la municipalité. A l'écoute et à la recherche de ce qui se pratique, nous préparons une ville de demain responsable et résiliente. À toute saison, nous nous attachons à ce que Roanne, dans les rues, jardins, ronds-points, soit embellie et propose aux passants des aménagements ludiques, mais aussi utiles à la communauté (ruches, animaux en ville, nichoirs, etc).

Quelles initiatives ont conduit à la 4^e Fleur ?

Action phare du mandat, l'objectif de 2026 arbres supplémentaires est maintenant atteint, avec des plantations dans les 8 quartiers de la ville. Ils ont permis de mener un diagnostic précis et de s'adapter aux enjeux climatiques que nous connaissons. La place de l'Hôtel de ville et la rue Jean-Jaurès accueilleront d'ailleurs 132 nouveaux arbres, plus de 1 100 arbustes et 5 000 vivaces afin de créer un véritable jardin en cœur de ville. La direction cadre de vie est composée de 167 agents, pour un budget de 7 800 000 euros de fonctionnement et 24 000 000 euros d'investissements en 2024. En son sein, la gestion du patrimoine vert prend racine dans le pôle environnement riche de 98 agents dont 20 en contrats d'insertion et 6 apprentis pour un budget de fonctionnement de 1 170 000 euros annuel.

De plus, au-delà des équipes en interne, la Ville de Roanne porte une politique forte d'insertion sociale (recours à des entreprises adaptées pour l'entretien de certains espaces verts pour un budget de 140 000 euros TTC/an).

Quel rôle joue la végétation dans le cadre de vie roannais ?

L'objectif de la Commune à court, moyen et long terme est de maintenir et conforter son statut de cœur d'agglomération et de ville verte. Pour y parvenir, l'ensemble des services travaille sur les aménagements en mode projet. La connexion entre les espaces, la végétalisation et la rationalisation sont les maîtres mots de chaque intervention. Dans ce dernier domaine, la Ville de Roanne est un précurseur avec seulement 1,6 % de la surface communale nouvellement consommée en 20 ans. Au sein de l'agglomération, les aménagements permettent un maillage des trames vertes et bleues, notamment avec un parcours de 24 km de voie verte. Un concours de fleurissement est également mis en place chaque année pour récompenser le travail des habitants qui décorent leurs jardin, balcon et/ou terrasse.

Quel message adresser aux autres communes ?

La quatrième Fleur n'est pas qu'une récompense, elle vient valoriser une politique environnementale et urbaine ambitieuse, mais aussi apporter une véritable reconnaissance aux agents de la Collectivité.